Majorité

Pour Saint-Nazaire

Exposition *H_2O*, soutenir toutes les étapes de la production artistique

Cet automne s'est tenue *H_2O*, une exposition collective réunissant 13 artistes plasticien·nes de Saint-Nazaire dont 10 ayant reçu le soutien de la ville dans le cadre des bourses d'aide à la création.

Cette première édition, réalisée avec le partenaire local : la galerie *HASY*, gestionnaire des ateliers d'artistes *Le Château d'Eau* à Saint-Nazaire, est un signal du soutien à ce domaine artistique particulièrement précaire. En effet, les artistes des arts visuels ne bénéficient pas de dispositif comme l'intermittence du spectacle par exemple, les excluant d'un régime protecteur lors des périodes de non-production ou de recherche. *H_2O* a permis de mettre en lumière la vitalité de la création comme l'atteste l'arrivée et l'installation de nouveaux et nouvelles artistes et acteurs.rices sur notre territoire. Cette exposition se caractérise également par la gratuité de la mise à disposition du lieu en contrepartie de la rémunération de la présentation au public, constitutive des droits artistiques souvent « oubliés » dans les budgets d'exposition. Enfin, il s'agissait d'offrir la possibilité de confrontation de l'œuvre au public, phase indispensable dans la construction du parcours artistique.

Après la mise en place des *Bourses d'Aide à la Création* permettant aux artistes de financer leur projet dès la phase de réflexion et de conception, l'organisation de *H_2O* complète et renforce les orientations politiques en soutenant désormais toutes les étapes de la production en art visuel.

4 soirées plus une

Entre novembre et décembre se seront tenues 5 réunions publiques importantes et largement fréquentées pour favoriser les échanges avec les habitant·es, les partenaires associatifs et institutionnels qui concourent chacun à leur manière à l'enrichissement des politiques publiques nazairiennes. 4 soirées d'automne, inscrites comme un rendez-vous annuel, réunies sous une même bannière : « Saint-Nazaire agit avec vous » pour manifester le fait qu'une ville ne vit pas que des décisions publiques. Elle vit et se nourrit de toutes les réflexions, toutes les expérimentations, tous les projets, petits ou grands, portés par les initiatives locales. Ces soirées auront permis de faire ensemble une revue de projets et un tour d'actualité des grands enjeux liés à plusieurs grandes politiques publiques locales : solidarités, culture, vie associative et citoyenneté, sports et nautisme.

En plus de ces quatre soirées, le début du mois de décembre permettra la tenue d'une réunion, là aussi ouverte et partenariale, sur le Projet Educatif Global afin de travailler sur tout ce qui permet de « bien grandir à Saint Nazaire ». La majorité municipale a décidé d'engager la relecture de ses orientations éducatives, qui permettent à ses services de proposer des activités aux enfants et aux partenaires volontaires de s'y associer. Cette démarche concerne tous les enfants et les jeunes de 0 à 25 ans. Nous en sommes au lancement de la démarche qui aboutira à la formalisation d'engagements avant l'été pour une mise en œuvre à partir de la rentrée 2024. N'hésitez pas à rejoindre cette démarche notamment en participant à une des conférences qui seront données.

Services publics

La tempête Ciaran a balayé notre territoire dans la nuit de mercredi 1er novembre au jeudi 2 novembre entrainant la chute de nombreux arbres de notre ville. Les principaux sites touchés sont notamment la place de la mairie, le parc paysager, le bois Joalland, le parc de Sautron, certains des grands boulevards de la ville, certaines écoles, ainsi que les étangs de Guindreff et Québrais.

La principale des conséquences est la détérioration de mobiliers publics, de voitures particulières et la chute d'importantes branches qui ont obturé bon nombre de voies publiques.

Face à cette situation et comme d'habitude, les services de la mairie se sont mis au travail dès le jeudi matin ne comptant pas leurs heures. Les agent·es ont accompli un travail considérable sur le terrain mais aussi dans le domaine de la logistique.

Ainsi, les services nature et paysage en ville, voirie, éclairage public, propreté publique, communication, juridique, cycle de l'eau ont œuvré à titre préventif pour limiter la casse et sont intervenus ensuite pour protéger la population et permettre à toutes et tous et chacun.e de retrouver une vie normale.

Nombreux sont les témoignages parvenus en mairie pour remercier le personnel pour le travail effectué.

Cette tempête nous rappelle une nouvelle fois l'importance du rôle des services publiques....

Merci à tous les agent·es.

Vœu sur la situation au Proche-Orient

Réunis en Conseil municipal le lundi 20 novembre 2023, les élus ont proposé un vœu sur la situation au Proche-Orient.

En voici le texte : « Ce vœu vise à exprimer la solidarité du Conseil Municipal et de la Ville de Saint-Nazaire face à la situation préoccupante au Proche-Orient, aux fins de soutien à la sécurité, à la stabilité et à la paix.

Considérant, avec la plus grande préoccupation, les évènements tragiques du 7 octobre dernier avec l'attaque contre l'Etat d'Israël par le mouvement terroriste islamiste du Hamas ;

Constatant que cette attaque terroriste a ciblé délibérément les populations civiles et qu'aucune cause ne saurait légitimer ou justifier ces actes de barbarie ;

Exprimant sa compassion envers les familles endeuillées, profondément attristé par le nombre effroyable de pertes en vie humaine, femmes, hommes, enfants, tous civils, assassinés dans l'ignominie et la barbarie, pour la seule raison de leur identité religieuse réelle ou supposée, ainsi que les milliers de blessé·es en Israël ;

Exprimant également sa compassion pour les familles des proches des trop nombreux civils victimes de l'opération militaire à Gaza ;

Profondément préoccupé par la détention de centaines d'otages, dont plusieurs ressortissant·es Français·es, et demandant leur libération immédiate, ainsi que par le sort des populations civiles nécessitant un cessez-le-feu humanitaire dans les plus brefs délais ;

Reconnaissant le droit fondamental de tout Etat à se défendre contre les attaques terroristes et à prendre les dispositions proportionnées pour protéger la vie et la sécurité de ses citoyen·nes ;

Rappelant qu'une légitime riposte doit se mener dans le cadre du droit international et notamment du respect des règles humanitaires ;

Considérant, en vertu du droit international, que le siège total de Gaza n'est pas une riposte adaptée, puisque frappant très lourdement les populations civiles utilisées comme bouclier humain par les terroristes ;

Rappelant que toute riposte doit s'exercer dans le cadre de la convention de Genève sur la protection des personnes civiles en temps de guerre et avec la volonté d'épargner ces populations ;

Rappelant les aspirations du peuple Palestinien à la création d'un Etat indépendant et démocratique, reconnaissant pleinement l'intégrité et l'existence d'Israël ;

Opposition

Considérant que le Hamas ne saurait incarner le peuple Palestinien ;

Affirmant qu'on ne peut cautionner la politique de colonisation dans des zones non prévues par les accords internationaux et qui constituent un frein à la paix ;

Prétendant, face à l'engrenage mortifère, que la solution durable ne peut être militaire mais au contraire diplomatique ;

Déplorant le crime contre l'Humanité que constituent toutes les pertes de vies humaines, chaque existence étant égale ;

Condamnant fermement les tentatives d'importation du conflit en France, ainsi que la multiplication des actes antisémites et racistes dans notre pays ;

Le Conseil Municipal de Saint-Nazaire, réunit en séance publique, le 20 novembre 2023, demande à la communauté internationale, à l'ONU, au Conseil de l'Europe et à la France de tout mettre en œuvre pour faire appliquer le droit humanitaire international et faire reprendre le plus rapidement possible les négociations dans un cadre adapté pour enfin progresser dans la recherche d'une solution respectant les droits de toutes et tous et permettant de retrouver un chemin vers la Paix. »

YARA

Confrontée à un site dangereux à force de reporter les investissements nécessaires, l'entreprise Yara a enfin dévoilé sa stratégie : fermer le site de production et en faire un simple lieu d'importation.

Le cynisme de cette décision, annoncée brutalement aux salarié·es qui auront à en subir les conséquences, est total. Pendant des années, la direction de Yara a garanti à l'Etat qu'elle voulait mettre le site aux normes. On ne compte plus les annonces de travaux, de projets novateurs, qui devaient permettre de reprendre le chemin d'une production sûre et conforme à la réglementation. En droit, on appelle cette attitude « manœuvres dilatoires », car tout le monde voit désormais que l'entreprise ne cherchait qu'à gagner du temps au mépris de la sécurité des personnels et du territoire.

La décision brutale de Yara est un défi pour les salarié·es. Les élu·es de Saint-Nazaire Agglomération leur ont immédiatement signifiés leur soutien. Avec leurs organisations syndicales, il leur appartient de mener des négociations exigeantes, soit pour retrouver une vocation industrielle au site de Montoir, soit pour permettre à chaque salarié·e de trouver les conditions de départ les plus adaptées. Les élu·es de l'agglomération ont demandé à l'Etat d'être très vigilant sur le respect des prérogatives du Comité d'Entreprise.

Car la décision brutale de Yara est aussi un défi pour l'Etat. Face à un industriel qui ne remplissait pas ses obligations environnementales et sécuritaires, il n'a jamais pu obtenir un dialogue de vérité. Quand les Maires de l'agglomération ont mis en cause les manquements de l'entreprise, en dénonçant les conséquences en termes de santé publique, de sécurité des salarié·es et des habitant·es, comme en terme d'environnement, ils n'ont pas pu être entendu. Encore aujourd'hui, à l'heure du bouclage de ce magazine, la demande d'entretien de David Samzun au Ministre de l'Industrie sur cette question est restée sans retour.

Les 39 élu·es du groupe "Pour Saint-Nazaire"

Ensemble, solidaires et écologistes

SOLIDARITÉ

A la mi-novembre, la fondation Abbé Pierre rendait son rapport sur la pauvreté, au même moment l'INSEE publiait des statistiques qui le confirmait.

En France la pauvreté touche de plus en plus de monde, L'érosion du pouvoir de vivre, souvent réduit au pouvoir d'achat, s'accélère dans notre pays.

En parallèle, les inégalités se creusent et les plus fortuné·es le sont encore plus.

Semaines après semaines, les associations qui organisent la solidarité au quotidien se battent pour répondre à l'augmentation du nombre de personnes sollicitant un soutien.

Pourtant les moyens des acteurs de la solidarité n'augmentent pas, au contraire :

- Le département annonce la baisse de sa contribution pour l'action sociale, car son budget est impacté par la réduction des transactions immobilière, seule source de financement autonome des départements via les droits de mutation (frais de notaire) ;
- la subvention exceptionnelle de 24000 € votée par le Conseil Municipal de Saint-Nazaire en octobre ne permet pas de couvrir les besoins d'urgence de certaines associations pour cette fin d'année 2023.

Les personnes sans toit sont de plus en plus nombreuses

Des solutions adaptées aux différents publics (familles, femmes seules, personnes avec animaux, addiction...) doivent être proposée pour répondre le mieux possible aux besoins : la solution unique pour toutes les situations n'existe pas.

Nous espérons que de beaux projets portés par les associations locales puissent émerger, comme le projet de Tiny Refuges pour les femmes en extrême précarité, souhaité par l'association ASC.

Nous soutenons la création d'un village solidaire pour proposer une solution aux personnes Sans Domicile Fixe accompagnées de leurs animaux de compagnie qui sont parfois le principal lien affectif de ces personnes, mais nous sommes plus que réservé sur la méthode employée par la majorité pour porter ce projet.

En vertu du code de l'action sociale et des familles, c'est l'État qui a la charge d'assurer à toute personne sans-abri et en situation de détresse médicale, psychique ou sociale un hébergement d'urgence.

Le numéro centralisateur le 115, dit « SAMU social », n'a pas la capacité de remplir correctement son rôle faute de ressource et de moyens humains. Il ne réponds pas aux besoins remontés par les partenaires de la Solidarité qui sont sur le terrain.

La récente loi sur le plein emploi modifie profondément les conditions d'accès au RSA. Elle est plus inspirée par l'expression « salaud de pauvre » que par une juste contribution collective à apaiser la détresse des plus précaires d'entre nous.

La solidarité n'est pas à l'évidence la priorité du gouvernement. Elle reste une préoccupation importante des collectivités locales. En cette fin d'année, elle doit rester une valeur partagée par nous toutes et tous.

Il nous manque peut-être des voix fortes, comme le furent celles de l'abbé Pierre ou de Coluche en leurs temps, pour nous ressaisir.

Les élu·es du groupe Ensemble, Solidaires et Écologistes